

Image not found or type unknown



Bail meublé locataire auto-entrepreneur

Par **MCdu42**, le **19/10/2014** à **20:26**

Bonjour,

Je loue un appartement meublé à une personne qui était jusqu'à présent salariée.

Elle vient de se mettre en auto-entrepreneur et souhaite faire venir un stagiaire en alternance dans l'appartement que je lui loue et qu'elle occupe en tant qu'habitation principale. J'ai une fiscalité au réel, bail meublé.

A-t-elle le droit de faire venir un stagiaire? A quels risque suis je exposée?

Merci

Cordialement